

Petit rappel pour les néophytes :

Tuyau **bleu** = eau potable – tuyau **gris** = eau usée

Dans toute cette avenue de la Mairie, des tuyaux gris en amiante ont été retirés.

Les nouvelles normes imposent les compteurs d'eau à l'extérieur, et non plus comme par le passé à l'intérieur, ce qui exigeait un dérangement lors du relevé, ou une obligation de repasser en cas d'absence.

Un cas particulier doit être traité, celui du domicile (n° 47 et n° 49) de Mme Anne ARMANGAU.

En effet, un seul branchement et 2 entités. La pose d'un second compteur sera installé au n° 49 en eau potable et eau usée.

M. Eric GROSMIRE de la SAUR va établir un devis en détaillant les 2 entités.

Sur l'avenue de la Mairie, entre les numéros 41 et 43 un passage (photo en pièce jointe) où actuellement toute l'alimentation d'eau de la commune passe par là !

Si un problème survenait, l'on ne peut agir qu'en manuel vu l'étroitesse du passage.!

Donc pour des raisons pratiques d'intervention, cette alimentation va être détournée par l'arrière, ce qui permettra un accès beaucoup plus direct en cas de besoin.

Lorsque tous ces travaux seront achevés (octobre) la SOGEA contactera certaines entreprises encore à définir : Colas - Malet etc... pour la dépose d'un revêtement d'enrobé.

Encore deux réunions de chantier, avant la fermeture : vendredi 4 au dimanche 27 Août pour congés.

Prochaine réunion de chantier : **Jeudi 27 Juillet 2017 à 9h00 sur site.**